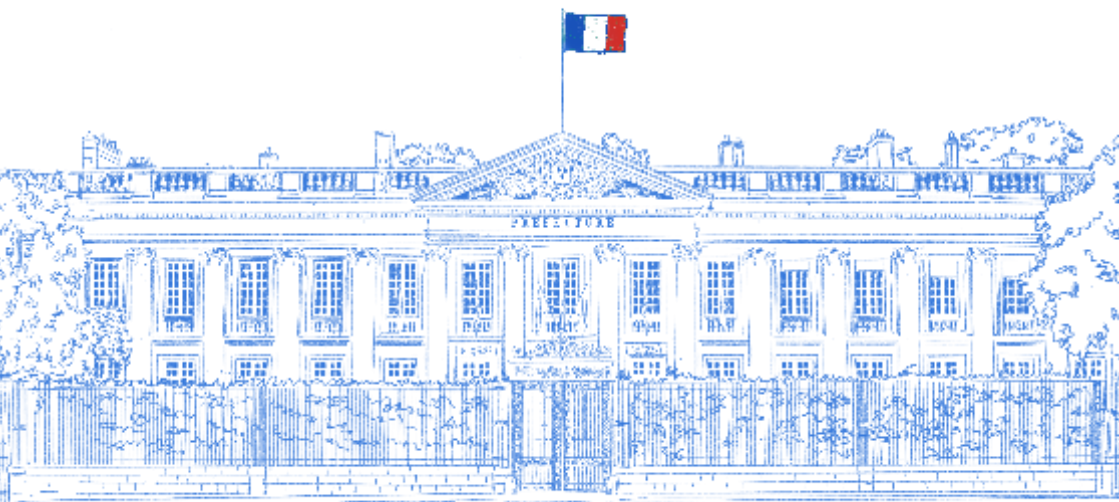




**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2024

**L'État dans les
Pays de la Loire**

Bilan des actions régionales



L'État c'est : **16,3** Milliards d'euros de dépenses en région *

Investissement, fonctionnement, interventions :
5,8 Milliards d'euros

Salaires et pensions : **7,5** Milliards d'euros

Dotations aux collectivités territoriales :
3 Milliards d'euros

*Source : DRFIP – Rapport financier 2023



Fabrice Rigoulet-Roze

Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique

2024 fut une année aux défis multiples pour les services de l'État en Pays-de-la-Loire. 2024, année de l'Olympisme, a permis au territoire ligérien de se mobiliser et d'appréhender le sport olympique sous toutes ses facettes.

2024 fut également l'année de la transition écologique avec notamment l'adoption de la feuille de route régionale de la COP et la signature de l'avenant Mobilités du CPER qui met en avant les transports décarbonés.



Urwana Querrec

Secrétaire régionale pour les affaires régionales Pays de la Loire

L'État fut particulièrement à l'écoute du monde agricole, de la pêche, de l'aquaculture ainsi que de l'ensemble des acteurs économiques ligériens.

Les nombreux partenariats avec l'ensemble des collectivités ont également abouti à de belles réussites au profit des citoyens des Pays-de-la-Loire.

Un État à l'écoute et aux côtés de tous les acteurs socio-économiques et élus qui protège, qui accompagne les projets comme les transitions plus globales, qui sait s'adapter aux enjeux de chaque territoire, en innovant et en se transformant.



Philippe Chopin

Préfet du Maine et Loire



Gérard Gavory

Préfet de la Vendée



Emmanuel Aubry

Préfet de la Sarthe



Marie-Aimée Gaspari

Préfète de la Mayenne



FOCUS 2024 Jeux Olympiques et Paralympiques



• JO et animation territoriale

Bus Club 2024 itinérant : 15 000 participants

Les Jeux Olympiques en Pays de la Loire, c'est un site olympique avec la Beaujoire, mais c'est aussi 550 collectivités labellisées Terre de Jeux, et une ferveur populaire qui ne s'est pas démentie.

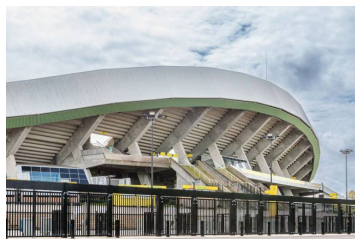
C'est aussi, la tournée en 51 étapes du bus Club 2024 itinérant, porté par le comité régional olympique et sportif (CROS) avec le soutien de l'État et du Conseil régional, qui a permis au Mouvement sportif d'aller à la rencontre des Ligériens en leur proposant des animations sportives.



Inauguration du bus Club

• JO et emploi

Le SGAR a coordonné les opérations de recrutement, de formation et d'accréditation des 710 agents de sécurité privée à recruter pour assurer la bonne tenue du tournoi olympique de football au stade de la Beaujoire à Nantes, auxquels s'ajoutent 96 Ligériens mobilisés en renfort pour la sécurisation des sites en Ile-de-France.



Stade de la Beaujoire à Nantes

Temps fort autour des athlètes et bénévoles des Pays de la Loire

La préfecture, le conseil régional et le Comité Régional Olympique et Sportif ont organisé le 14 octobre 2024 un temps fort autour des sportifs olympiques et paralympiques, ainsi que des bénévoles et volontaires ligériens qui ont contribué à la réussite de Paris 2024. Autour de sa figure de proue Charles Noakes, médaillé d'or en parabadminton, c'est toute la communauté du sport en région qui s'est retrouvée à la préfecture. L'occasion également de se familiariser avec certaines disciplines, et de rencontrer les acteurs de la Grande Cause Nationale 2024.



FOCUS 2024 Jeux Olympiques et Paralympiques



• JO et patrimoine

Exposition « Le sport, un patrimoine vivant et partagé en Pays de la Loire »

De juin jusqu'à novembre, 25 photos d'enceintes sportives de la région, classées Monument Historique ou labellisées Architecture contemporaine remarquable, ont été exposées sur les grilles de la préfecture de Nantes.

Expositions itinérantes

12 autres sites notables pour leur intérêt sportif ont été immortalisés et sont exposés en itinérance dans les préfectures de la région.

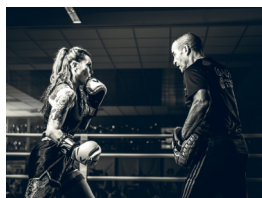
[Découvrez les 37 équipements mis en valeur](#)



Concours photo

A l'automne, le grand public et les établissements scolaires ont participé à des visites et un concours photos/dessins dans la démarche de valorisation du patrimoine sportif régional.

[Consultez les lauréats du concours photo](#)



Prix spécial attribué

• La pratique physique



La promotion de l'activité physique et sportive a été labellisée Grande cause nationale 2024. Dans ce contexte, 165 actions ont été labellisées en région pour développer la pratique physique des ligériens.

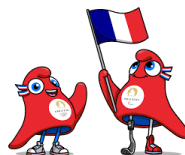
Un colloque régional «Pour une France en forme» a réuni près de 300 participants le 16 avril 2024.

Les athlètes régionaux aux JO

36 sportifs licenciés dans la région ont participé aux Jeux de Paris 2024, dont 19 sportifs olympiques et 17 paralympiques.

6 d'entre eux ont remporté une médaille :

- 4 médailles olympiques (3 en argent et 1 en bronze)
- 2 paralympiques (1 en or et 1 en bronze)





Protéger et garantir l'égalité des chances

P. 7 - 18

Accompagner, développer et valoriser

P. 19 - 30

Accélérer la transition écologique et énergétique

P. 31 - 36

Innover et transformer les services publics

P. 37 - 44



Protéger et garantir l'égalité des chances

L'État garantit l'égalité des chances pour accompagner des populations et faire en sorte que tous les individus disposent d'une équité de traitement.



Protection citoyenne

• Lutte contre la pauvreté



400 000 personnes en situation de pauvreté

Le Pacte des solidarités continue de se déployer en Pays de la Loire. L'État et les cinq conseils départementaux de la région ainsi que Nantes Métropole ont signé en 2024 des contrats locaux des solidarités pour la période 2024-2027. Ils prévoient le co-financement d'actions en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté. L'État a engagé 4,3 M€ dans ce cadre en 2024.

• Hébergement d'urgence

Près de 6000 places d'hébergement d'urgence ont été ouvertes chaque jour pour mettre à l'abri les personnes sans domicile. Tous dispositifs confondus, les crédits régionaux consacrés à hébergement, le parcours vers le logement et l'insertion des personnes vulnérables s'élève à près de 100 M€.



• Charte « zéro salarié en situation d'illettrisme en 2026 »

Environ 113 000 personnes en Pays de la Loire en difficulté sur au moins une compétence de base

8% des salariés sont en difficulté sur des compétences de base (lire, comprendre, écrire, compter), avec une forte prédominance de difficulté avec la numératie (capacité à ordonner et à trier, à compter, à estimer, à calculer, à mesurer et à suivre un modèle).

Signée en 2023, cette charte ambitieuse de faciliter le repérage et la formation des salariés concernés en faveur de la performance des entreprises et de leur capacité à répondre aux exigences de demain.

80 actions d'information et de sensibilisation ont été mises en œuvre, 580 salariés ont bénéficié d'une action en 2024.



28ème adhésion lors du comité de pilotage de la charte en novembre 2024

• Lutte contre les violences faites aux femmes

Le renforcement du maillage territorial s'est poursuivi avec le déploiement de la formation des conseillers France Services, initié en Vendée, dans les autres départements.

Les trois dispositifs itinérants d'accueil et d'information ont été renforcés en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire pour notamment aller vers les publics victimes de violences dans les territoires ruraux. Pour mieux orienter les femmes victimes de violences, une carte interactive des structures et lieux d'accompagnement est désormais disponible et a été présentée à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes.



Dispositif itinérant de l'association Solidarité Femmes inauguré le 18 juillet par le Préfet de Maine-et-Loire sur le marché de Brissac.

• Précarité alimentaire

2,85 M€ engagés au profit des associations d'aide alimentaire

L'État soutient les associations d'aide alimentaire dans le but de renforcer l'accès aux ressources essentielles pour les populations vulnérables. Cette aide vise à garantir une couverture alimentaire pour les plus démunis, en complément des actions locales menées par les associations. Le programme « Mieux manger pour tous » articule cette aide avec des enjeux de santé, de qualité et de développement de circuits courts.



40 ans de la Banque alimentaire en Loire-Atlantique, soutenue par le programme « Mieux manger pour tous »

• La Croix-Rouge française fête ses 160 ans

La Croix-Rouge des Pays de la Loire a célébré le 25 mai 2024 les 160 ans de l'association. Cet événement était l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles et d'inaugurer l'exposition dédiée à cet anniversaire.



• Protection juridique des majeurs



L'État a consacré plus de 49 M€ au financement de la protection juridique des majeurs en Pays de la Loire.

31 000 mesures sont suivies par les professionnels : services tutélaires, mandataires individuels et préposés d'établissement.

Le bilan à mi-parcours du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des personnes et des délégués aux prestations familiales 2020-2025 s'est tenu en avril, rassemblant une centaine de professionnels.

• Les Points Conseil Budget pour les plus fragiles



Les 25 Points Conseil Budget labellisés (PCB) de la région offrent un accompagnement gratuit et personnalisé aux usagers en situation de fragilité financière pour les aider à gérer leur budget.

• Mieux articuler les urgences entre la médecine de ville et l'hôpital

Lorsque le recours à son médecin traitant n'est pas possible (pas de médecin traitant, congés, etc.), les urgences semblent parfois la seule alternative.

Avec le service d'accès aux soins (SAS), un simple appel au 15 ou au 116-117 permet de trouver la réponse la plus adaptée à son besoin : le SAS évalue la demande de l'appelant et lui apporte la solution la plus adaptée, allant du simple conseil en santé au déclenchement d'un SMUR, en passant par la prise d'un rendez-vous sous 48h chez un médecin proche.

En Pays de la Loire, le SAS est opérationnel dans les 5 départements depuis la fin de l'année 2024.

Agriculture et environnement

• Simplification agricole

Dans le prolongement des annonces gouvernementales et des revendications syndicales portées par chacune des organisations professionnelles agricoles, le Préfet de région, ainsi que tous les préfets de département de la région ont établi une feuille de route de la simplification se déclinant en 3 axes :

- 1) des simplifications immédiatement actées comme la révision de la rédaction du programme d'actions régional Nitrates n°7.
- 2) des groupes de travail régionaux autour de l'eau et des haies, des contrôles phytosanitaires notamment.
- 3) le renforcement de l'application d'EGALIM qui entend mieux protéger les industriels dans leurs relations commerciales avec la grande distribution.



Visite du Comice Agricole de Vion par le Préfet de la Sarthe et la Sous-Préfète de La Flèche

• Gestion quantitative de la ressource en eau

Le Préfet de région a réuni le 17 juillet 2024 l'ensemble des structures porteuses d'études hydrologie-milieus-usages-climat (HMUC) et de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) sur le territoire régional, en présence de la chambre régionale d'agriculture et de France Nature Environnement. Cette réunion a permis d'échanger sur l'avancement des démarches, ainsi que les questionnements et les difficultés rencontrés. L'importance des études HMUC pour éclairer la prise de décision a été rappelée à cette occasion, ainsi que la volonté partagée d'un dialogue constructif entre tous les acteurs afin d'agir collectivement pour préserver la ressource en eau.



• Viticulture

Au cours de l'année 2024, cinq rencontres avec la profession viticole ont eu lieu, une au Salon International de l'Agriculture, deux en conseils de bassin et deux visites chez les producteurs et négociants.

Le fait marquant de l'année pour la profession est le travail sur la simplification qui aboutit à la mise en place d'un portail unique interprofession-douanes pour les déclarations des viticulteurs, facilitant ainsi leurs démarches.

Enfin, malgré le contexte difficile, les vins de Loire affichent une certaine résilience à l'exportation comparativement à l'ensemble des vins français. En 2024, la valeur des ventes à l'export des vins de Loire a diminué de 4% par rapport à l'année précédente, contre une baisse de 9% pour l'ensemble des vins français.

L'année 2024 se distingue comme la 4ème meilleure année en valeur d'export depuis l'an 2000.



• Enseignement agricole

Les effectifs scolaires de l'enseignement agricole en Pays de la Loire augmentent de 3%, ce qui correspond à la plus forte progression nationale. Elle concerne l'ensemble des secteurs de formation et toutes les fédérations d'enseignement et est principalement portée par le secteur de la production agricole.



Contrôles



L'État réalise des contrôles dans des domaines multiples afin d'assurer la protection des droits dans des contextes variés : salariés, consommateurs, qualité de produits, conformité d'instruments de mesure, entreprises, demandeurs d'emploi, personnes vulnérables.

Exemples de contrôles réalisés en 2024 :

- **Prévention des risques professionnels : campagne de contrôle des engins de levage**

595 contrôles

Ces actions participent d'une démarche globale de prévention des risques professionnels, essentielle pour réduire les accidents du travail graves et mortels dans la région.

- **Protection des personnes vulnérables : contrôle des séjours de vacances adaptées**

17 contrôles au titre de la sécurité des locaux d'hébergement pendant l'été.

- **Vérifications de situations de travail**

185 vérifications de situations de travail se sont déroulées au stade de la Beaujoire avant les compétitions de football, en collaboration avec Nantes Métropole et le comité d'organisation local.

- **Règles de concurrence : les contrôles « EGALIM »**

La vérification de l'obligation de contractualisation entre les industriels de l'agroalimentaire et les producteurs agricoles, issue des lois EGALIM, a été une priorité en 2023 et 2024.

- **Organismes de formation**

19 contrôles

Les organismes de formation professionnelle et les employeurs font l'objet de contrôles administratif et financier afin de s'assurer de la bonne utilisation des crédits de la formation professionnelle.

- **Contrôles de véhicules**

2 824 contrôles d'homologation des véhicules, dans le cadre du contrôle de la conformité au code de la route de véhicules construits ou modifiés avant leur immatriculation et leur mise en circulation.

193 contrôleurs et 64 centres de contrôle technique de véhicules agréés par l'État ont été inspectés afin de s'assurer du respect des exigences en matière de délégations du service public. Ces contrôles ont abouti à 23 arrêtés de sanction et 4 signalements.

1 601 opérations de contrôle routiers des entreprises de transport ont été réalisées. Environ 1 véhicule sur 4 est constaté en infraction. Le contrôle des transports routiers contribue à la sécurité routière, à une concurrence loyale entre entreprises de transport et au respect des conditions de travail des conducteurs.



• Contrôles et inspections agricoles

Santé des végétaux et échanges commerciaux

- **Passeport phytosanitaire**, attestant que les végétaux et produits végétaux sont exempts de parasites réglementés : **387 inspections** sur place,

- Les **emballages bois** doivent respecter la norme internationale NIMP 15, qui impose des traitements pour éliminer les parasites forestiers : **66 entreprises inspectées**,

- **Surveillance du territoire**, pour le protéger de l'introduction et de la dissémination d'organismes nuisibles aux végétaux : **450 inspections** sur place,

- **Export** (la certification phytosanitaire à l'exportation garantit que les végétaux et produits végétaux destinés à l'exportation sont conformes aux exigences phytosanitaires des pays importateurs) : **300 inspections** sur place,

- **Contrôles documentaires** pour l'exportation afin de s'assurer que les produits respectent les exigences phytosanitaires des pays de destination : **8 896 contrôles**,

- **Prélèvements** dans le cadre de la surveillance du territoire pour surveiller la contamination des denrées alimentaires d'origine animale et végétale : **1 000 prélèvements**.

Produits phytosanitaires

350 contrôles visant à garantir le bon usage de ces produits et à protéger la santé des utilisateurs ainsi que l'environnement.

• Police de l'environnement

1 150 contrôles réalisés en 2024

Ces contrôles ont été menés sur des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), des canalisations et équipements sous pression, des digues et barrages. Depuis le 22 octobre 2024, les nouveaux projets ICPE bénéficient d'une procédure d'autorisation réduisant les délais d'instruction. 33 projets ICPE ont été autorisés en 2024.

• Alerte crue

En 2024, l'ensemble des cours d'eau suivis par le dispositif Vigicrues ont été touchés par des crues, la plus impactante étant celle de l'Oudon en juin, dans le secteur de Craon. Une vigilance crue rouge a été déclenchée pour la première fois dans la région. Pour la prévention des inondations, 8,4 M€ ont été mobilisés via le fonds de prévention pour les risques naturels majeurs (FPRNM).



Égalité des chances

• Égalité professionnelle

Concours

Le 13 mars 2024, dans le cadre de la Journée des droits des femmes, le Préfet de région a reçu les cinq ambassadrices de l'entrepreneuriat, lauréates départementales concours « 101 femmes entrepreneures de Matignon ».

Ce concours, organisé par le ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, a permis de mettre en lumière 101 femmes entrepreneures sur l'ensemble du territoire français dans le but d'inciter les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat. Ce fut l'occasion aussi de présenter l'ensemble des acteurs et dispositifs qui maillent le territoire.



Cérémonie d'accueil des lauréates du concours «101 femmes entrepreneures de Matignon»

Un index d'égalité professionnelle qui augmente

91 % des entreprises ligériennes de 50 salariés et plus ont calculé leur index de l'égalité professionnelle en 2024. Cet outil permet de mesurer les écarts de rémunération entre femmes et hommes. La note moyenne dans la région atteint 89/100, en hausse de 3 points par rapport à 2021. 63 % des entreprises ont mis en place des accords ou des plans d'action pour promouvoir l'égalité professionnelle. L'Inspection du travail veille au respect de ces obligations et impose des sanctions financières aux entreprises non conformes.

• Formation des demandeurs d'emploi : le Pacte régional d'investissement dans les compétences

En 2024, l'État a signé une nouvelle phase du conventionnement avec la Région des Pays de la Loire afin d'abonder le financement de la formation des demandeurs d'emploi, pour la période 2024-2027. Ce financement de l'État est uniquement dédié aux publics prioritaires : seniors, bénéficiaires du RSA, travailleurs en situation de handicap, personnes avec de faibles niveaux de qualification. Dans ce cadre, avec une contribution financière de l'État pouvant s'élever jusqu'à 50 M€ en 2024, la Région s'engage à ce que les publics prioritaires représentent a minima 77% des entrées en formation.

• Contrat d'engagement Jeune (CEJ)

Plus de **12 200** entrées en CEJ

L'augmentation continue du nombre d'entrées et de l'accompagnement offert aux jeunes en difficulté d'insertion par les missions locales et France travail confirme l'utilité de ce dispositif. Une attention particulière a été donnée aux jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, représentant 19 % des entrées.

• Insertion socio-professionnelle - métiers de l'engagement

Le projet « métiers de l'engagement » associant les missions locales, les armées et les forces de sécurité, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, le service militaire volontaire (SMV), l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi et la protection judiciaire de la jeunesse a permis de poursuivre l'amélioration des mises en relation entre recruteurs et conseillers d'insertion professionnelle, ainsi que l'information des jeunes (en 2024, 250 jeunes ont déclaré viser ces métiers). Cette 2ème année aura été un franc succès en particulier pour le régiment du SMV de La Rochelle en lui permettant de doubler ses effectifs issus de la région.



Dans les murs de la mission locale angevine, un jeune s'informe sur les opportunités d'emploi offertes au sein de l'Armée de l'air et de l'espace

• Apprentissage

Plus de **65 000** apprentis

Après une forte croissance, le recours au dispositif se stabilise. L'ensemble des services se mobilisent pour contribuer à l'accompagnement des entreprises, et à la régulation de l'ensemble des acteurs. Un travail de fond a été mené avec le Carif-oref (centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation / observatoires régionaux emploi-formation) sur les jeunes ayant rompu leur contrat d'apprentissage, pour mieux comprendre ce phénomène et anticiper les suites de parcours.

• Service national universel (SNU)



3 000 jeunes ligériens ont effectué un séjour de cohésion SNU

2 670 pendant les vacances scolaires et 330 sur le temps scolaire avec leur « classe engagée » venant de 24 lycées de la région. L'accueil des jeunes en SNU est en constante augmentation depuis 2019, et ces derniers reviennent toujours satisfaits de l'expérience qu'ils ont vécue.



Ouverture du séjour de cohésion SNU de 175 jeunes à Angers par le Préfet du Maine-et-Loire

• Service civique

Plus de 5 600 jeunes ont effectué une mission de service civique en 2024. La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports a initié un partenariat avec la Ligue de football des Pays de la Loire afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des jeunes volontaires en service civique au sein des clubs de football de la région.



Clôture du rassemblement départemental des volontaires en service civique aux anciennes écuries à La Roche-sur-Yon par le Préfet de Vendée

• Enfance et jeunesse

Les Pays de la Loire sont la 4ème région la plus jeune de France (hors Outre-Mer). L'État a mobilisé 1,5 M € pour l'aide au départ en colonies de vacances de plus de 4 000 enfants et jeunes ligériens et pour le soutien à leurs loisirs éducatifs de proximité (accueils périscolaires, accueils du mercredi, accueils pendant les vacances scolaires). 60 % des communes de la région sont inscrites dans un projet éducatif territorial soutenu par l'État.

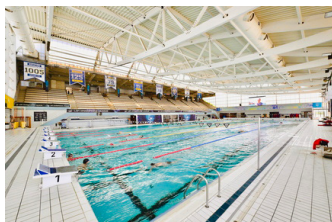
Un séminaire régional sur les enjeux de l'animation volontaire a réuni plus de 120 participants.



Séminaire de l'animation volontaire du 3 octobre 2024

• Licenciés sportifs

Avec près de 30 % de la population régionale licenciée dans une association sportive, la région des Pays de la Loire se classe deuxième région la plus sportive de France.



• Pass sport

PASS SPORT

101 634 jeunes bénéficiaires

Le Pass Sport a été créé en 2021. Il permet à des jeunes de bénéficier d'une aide de l'État de 50 euros pour toute souscription d'une licence sportive ou d'un abonnement dans un club sportif privé partenaire.

• Pass culture

pass Culture

272 000 jeunes bénéficiaires, plus de **1 433** structures partenaires

Depuis son lancement en mai 2021, plus de 2,3 millions de réservations ont été réalisées en Pays de la Loire.

Le pass Culture finance également des projets d'éducation artistique et culturelle mis en œuvre par des acteurs culturels en lien avec des enseignants, de la 6e à la terminale.

Ce volet collectif a bénéficié dans la région à 211 000 élèves issus de 565 établissements scolaires.

• Formation et insertion professionnelle

142 formations d'État sont habilitées dans le champ de l'animation et du sport. Elles sont portées par 45 organismes de formation, pour 2 017 stagiaires dont 1 236 apprentis. Le taux de réussite se situe autour de 86 %, avec 1 330 diplômés délivrés par plus de 60 jurys.

164 jeunes éloignés de l'emploi ont pu bénéficier du dispositif SESAME visant à l'insertion professionnelle de ces jeunes dans les métiers de l'animation ou du sport.

• Accessibilité de la communication de l'État



Afin de rendre accessible sa communication à tous, et notamment aux personnes en situation de handicap, l'État a conclu, en 2024, un marché interministériel régional ayant pour objet, pour la communication orale, des prestations de sous-titrage et de traduction en langage des signes, et pour la communication écrite, des prestations de traduction de ses supports en langage «facile à lire et à comprendre» (FALC) ou en langage «clair et simple».



Accompagner, développer et valoriser

*L'État est présent au plus près des citoyens et des territoires
pour les accompagner et les soutenir dans leur quotidien.*



Citoyens

• Conseillers numériques



CONSEILLER NUMÉRIQUE

154 conseillers numériques en poste

Ils exercent dans les associations et collectivités pour accompagner gratuitement les usagers dans leurs démarches en ligne et les former au numérique. Parmi eux, 7 conseillers coordinateurs ont été nommés dans le cadre de «France Numérique Ensemble» pour répondre aux besoins de coordination de leur activité et d'animation de leur réseau. 138 535 personnes ont été accompagnées depuis le lancement du dispositif en 2021, dont 40 655 en 2024.

• Enfance et parentalité



Dans le cadre de la mise en place du service public de la petite enfance, l'État et les caisses d'allocations familiales (Caf) de la région poursuivent leur soutien au déploiement du fonds d'innovation de la petite enfance. 13 projets innovants sont soutenus à hauteur de 1 M€ sur la période 2023-2025.

• Participation citoyenne

Dans le cadre du centre d'appui à la participation citoyenne (CAPC), le laboratoire d'innovation publique de l'État en Pays de la Loire a accompagné le service politique de la ville de Laval et Laval agglomération autour de l'implication des habitants de 3 Quartiers Politique de la Ville.

Le sujet : comment informer et faire connaître le contrat de ville, ainsi que les actions portées par la politique de la ville aux citoyens ?

L'objectif : expérimenter des modes d'aller-vers (événement, dispositif...) avec les habitants et l'ensemble des acteurs du quartier.



Outil créé pour l'accompagnement par le CAPC

Territoires

• France services

128 espaces France services labellisés

Avec 5 nouvelles labellisations en 2024, les espaces France Services permettent à chaque ligérien de réaliser les principales démarches administratives dans un lieu unique.

1,682 M€ d'accompagnements ont été réalisés depuis le lancement du dispositif en 2020, dont 557 408 en 2024.

La densité du maillage territorial permet aux ligériens d'accéder à un espace France Services en moins de 10 minutes, en moyenne, de leur domicile.



Rencontre des agents de la FranceServices d'Andouillé par la Préfète de la Mayenne, et Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publique

• Tiers lieux ressources : Fabriques de territoires et Manufactures de proximité

29 tiers lieux labellisés

22 Fabriques de territoires «tiers lieux ressources» et 7 Manufactures de proximité «tiers lieux de production» sont accompagnées pour soutenir leur développement et consolider leur modèle économique. La dernière vague de candidatures en 2024 a permis la labellisation d'une nouvelle Fabrique à Montreuil Bellay (49) et le soutien complémentaire de 3 Fabriques et 1 Manufacture existantes. Le soutien total de l'État s'élève à 4,934 M€.

• Revitalisation des territoires



La revitalisation des territoires se poursuit dans les 9 villes lauréates du programme Action Cœur de Ville et les 104 villes «Petites Villes de Demain». Dans ce cadre, près de 500M€ ont déjà été mobilisés par l'État et ses partenaires (Banque des Territoires, Action Logement, ANAH) pour accompagner les collectivités dans la redynamisation de leurs centralités. Concrètement, depuis le lancement des deux programmes, plus de 1 500 actions ont permis dans la région d'améliorer la qualité de vie des habitants par la renaturation des espaces, la réimplantation de commerces, la rénovation de logements, la restauration du patrimoine ou encore l'amélioration des mobilités.

• Soutien à l'investissement des collectivités

L'État accompagne le développement de tous les territoires en soutenant les investissements des collectivités, et notamment des communes. En 2024, 188 M€ ont été mobilisés pour accompagner plus de 1 300 projets des collectivités, destinés principalement à la création d'équipements publics.



• France ruralités



Un programme de soutien renforcé aux territoires ruraux

Lancé en juin 2023, 2024 a vu la concrétisation des mesures du plan France ruralités par :

- L'évolution du zonage « France ruralités revitalisation » (FRR) permettant à 60 % des communes rurales de bénéficier d'exonérations fiscales pour faciliter l'implantation d'entreprises ;
- un doublement de la dotation aménités rurales qui passe de 2 M€ à 4,4 M€ permettant à 271 communes au total de protéger le patrimoine naturel. Cela représente 97 communes supplémentaires bénéficiaires par rapport à 2023 ;
- Le recrutement de 6 chefs de projets au sein des 5 préfectures pour accompagner dans leur projet de développement les 114 communes labellisées « Village d'avenir » ;
- La mise en oeuvre de mesures spécifiques :

Commerce : le maintien ou la réouverture de 44 commerces multiservices représentant un montant total de subventions de plus d'1 M€. Plus de 50 % des communes aidées ont moins de 1 000 habitants ;

Mobilités durables : le soutien de 70 projets (développement de lignes de covoiturage, aires de covoiturage, construction de pistes cyclables etc..) pour un montant total de subventions de 10,5 M€.

• Infrastructures numériques

L'amélioration de la couverture numérique du territoire s'est poursuivie en 2024. Dans le cadre du programme New Deal, 200 pylônes ont été mis en service depuis 2018, dont 15 cette année. En un an, ce sont également plus de 230 000 logements et entreprises qui ont bénéficié d'un nouveau raccordement à la fibre, faisant passer le taux de couverture de 84 % à 94 % dans la région.

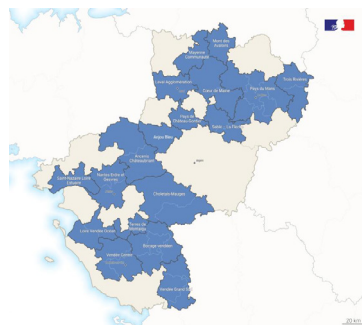
• Territoires d'industrie

Les Pays de la Loire comptent 18 Territoires d'Industrie.

En 2024, les Territoires d'Industrie ont pu bénéficier de deux soutiens de l'État :

- le **fonds vert** : cette aide a pour objet de soutenir des projets d'investissement industriels structurants avec un fort impact écologique. En Pays de la Loire, 14 projets de PME ont été soutenus pour un montant total de 5,5 M€ d'aides ;

- le **financement de six chefs de projets Territoires d'Industrie**, soit une aide de plus de 150 000 € dans la région.



• Politique de la ville

Lancement du programme
« entrepreneuriat quartiers 2030 »

9,9 M€ de crédits en faveur de la politique de la ville ont été versés en 2024 pour les actions conduites dans les 48 quartiers prioritaires des Pays de la Loire.

Le programme national « Entrepreneuriat quartiers 2030 », porté localement par la DREETS et Bpifrance, vise à détecter, orienter et accompagner les créateurs et créatrices issus des quartiers prioritaires.



• 2024 : à mi-chemin des programmes nationaux Fonds Social Européen+ (FSE+) et Fonds de Transition Juste (FTJ)

A fin 2024, plus de 160 opérations ont été conventionnées, lesquelles relèvent principalement du FSE+. Environ 30% des opérations sont gérées directement par le service FSE de la DREETS et 70% sont gérées par 8 organismes intermédiaires bénéficiant d'une convention de subvention globale signée avec l'État.

Environ 35 M€ ont été mobilisés en 2024 (FSE+ et FTJ volet social) principalement dans les champs de l'emploi et l'insertion socio-professionnelle, la lutte contre la pauvreté et la prévention du décrochage scolaire.



Économie - emploi



• Préparation des effets de la réforme plein emploi



Après la phase de préfiguration menée en 2023, la réforme pour le plein emploi est progressivement mise en œuvre, avec une refonte des gouvernances régionale, départementale et locale des politiques de l'emploi et de la formation, ainsi qu'avec la préparation de l'accompagnement rénové de l'ensemble des allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Trois Départements (Sarthe, Mayenne, Loire-Atlantique) ont ainsi été soutenus pour anticiper cette généralisation, via cinq territoires-pilotes.

• Prestation de conseil en ressources humaines (PCRH)



Plus de **550** prestations réalisées au bénéfice de plus de **430** entreprises

Ce dispositif de professionnalisation de la fonction RH accompagne très majoritairement les TPE/PME de moins de 50 salariés (plus de 90%), via la mobilisation d'un prestataire RH externe. Pour ce faire, l'État a mobilisé près d'1,83 M€ en 2024 en s'appuyant sur les opérateurs de compétences (OPCO) pour déployer le dispositif.

• Réseau des délégués à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels (DARP)

300 rendez-vous auprès d'entreprises et de partenaires

Les DARP accompagnent individuellement les entreprises confrontées à :

- . des mutations technologiques, économiques ou sociales,
- . des transitions écologique, énergétique, numérique, alimentaire en valorisant toutes les solutions ressources humaines – emplois et compétences mobilisables.

• Dix études pour expertiser la réalité socio-économique des Pays de la Loire

Ces études éclairent la situation économique et sociale des territoires et permettent à l'État de mieux cibler son action. En 2024, dix études ont été publiées, abordant des sujets variés comme l'évolution de l'apprentissage en Pays de la Loire ou l'employabilité des seniors face au recul de l'âge de la retraite. Ces travaux sont consultables sur le site de la [Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du travail et des solidarités](#).

• France 2030

France 2030 soutient tout le cycle de vie d'un projet, de l'innovation jusqu'à son industrialisation.



En Pays de la Loire, en 2024, 382 projets, pour un montant de près de 520 M€, ont été soutenus à travers ce plan d'investissement qui bénéficie principalement aux PME et aux ETI du territoire.

Les projets soutenus visent à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir renforçant ainsi l'innovation locale sur diverses thématiques (eau, agriculture, numérique, santé...).

Ils s'articulent autour d'objectifs concrets et structurants pour mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire à l'horizon 2030.

France 2030 se distingue des impulsions précédentes par son intensité (54 milliards d'euros sur 5 ans,) par sa focalisation sur les projets d'excellence et d'innovation, ainsi que par sa doctrine d'investissement destinée pour moitié aux acteurs émergents et pour moitié aux actions de décarbonation.

Programme ETIncelles : accompagner les petites et moyennes entreprises dans leur croissance

Le programme ÉTIncelles vise à accompagner 500 PME à fort potentiel de croissance d'ici à 2027, afin de les aider à se développer et à renforcer le tissu d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) en France. Cet accompagnement complet offre aux bénéficiaires un interlocuteur unique pour fluidifier leurs relations avec l'ensemble des services de l'État, lever les blocages administratifs éventuels, et ainsi favoriser leur croissance. 21 entreprises bénéficient actuellement de cet accompagnement en région.



Santé

Nouvelle faculté de santé du futur quartier hospitalo-universitaire de Nantes

Depuis le choix du cabinet d'architectes retenu en 2022 (AYA Architectures), l'année a été marquée par de nombreuses réunions avec les financeurs, l'Université et le cabinet, afin d'optimiser les coûts du projet. Le nom choisi du futur bâtiment est Franceline Ribard (1851-1886), première bachelière et étudiante en médecine de Nantes.

• Faciliter le parcours du patient par le numérique



Afin de fluidifier le parcours de soin, en évitant les redondances d'actes et consultations et responsabiliser les patients, l'amélioration de la qualité des parcours de santé des usagers s'appuie sur le numérique pour améliorer le système de santé et ainsi mieux prévenir et mieux soigner.

Véritable carnet de santé numérique, «**Mon Espace Santé**» donne accès à son dossier médical partagé et à une messagerie sécurisée de santé citoyenne. Il incorpore progressivement de nouvelles fonctionnalités favorisant l'appropriation par l'utilisateur : un agenda de santé, une offre d'applications de santé/prévention...

Le plan d'actions 2024 vise à promouvoir l'activation et l'appropriation de Mon Espace Santé (MES) par les citoyens et développer des parcours autour de Mon Espace Santé.

Plus de 68% des Dossiers médicaux partagés (DMP) des patients en Pays de la Loire ont été alimentés par des documents par les établissements, médecins, pharmaciens et laboratoires.

• Mieux accompagner les aidants

Les plateformes de répit et d'accompagnement (PFRA) constituent des dispositifs clés pour répondre aux besoins des aidants, souvent confrontés à des situations d'isolement et à une charge émotionnelle et physique importante. Ces plateformes visent à leur offrir un soutien adapté, à garantir leur droit au répit et à améliorer leur qualité de vie.

En Pays de la Loire, 14 PFRA Personnes âgées sont opérationnelles, avec un maillage en cours de finalisation avec une couverture complète des départements du 85, 53 et 44. Les zones blanches restantes (72 et 49) sont en cours de maillage pour atteindre une couverture totale d'ici 2027.

Des actions prioritaires incluent le renforcement des services à domicile (« temps libéré » ou « temps de répit ») et la consolidation budgétaire des dispositifs existants. Cette stratégie, déclinée des orientations nationales, promeut une offre adaptée, le droit au répit effectif et une meilleure information des aidants, tout en les impliquant activement.



• Plan Régional Santé Environnement (PRSE)

Lancé en mars 2024, le plan régional santé environnement signé par le Préfet de région, la Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire et le Directeur général de l'Agence régionale de santé, a pour ambition de construire ensemble un environnement favorable à la santé en Pays de la Loire. Piloté selon 6 axes :

- «eau et santé»,
- «alimentation et santé»,
- «bâtiment, habitat et santé»,
- «cadre de vie, aménagement et santé»,
- «biodiversité et santé»,
- «exposition aux polluants chimiques».

Ce plan, à la fois agrégateur et incubateur d'actions nouvelles, a permis de déployer en 2024 près d'une centaine d'actions avec le soutien des pilotes (ARS, DREAL, DRAAF, DREETS, Conseil régional) et autres acteurs.

Ces actions concrétisent également 3 enjeux transversaux à l'ensemble des axes :

- «une seule santé»,
- «l'adaptation au changement climatique et à son impact sur la santé» ,
- «la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé».



Agriculture

Mesures agro-environnementales et climatiques : financement de nouvelles pratiques en faveur de l'environnement

En 2024, un peu plus de 43 M€ ont été engagés pour les exploitants agricoles souhaitant maintenir ou développer des pratiques favorables à la ressource en eau et à la biodiversité, en particulier sur les aires de captages et les sites Natura 2000, mais aussi pour le maintien des prairies permanentes remarquables.

Pêche

Stratégie régionale pour la filière des produits de la mer

Une réflexion, s'appuyant sur la feuille de route de Loire Océan Filière Pêche, association des acteurs de la filière pêche, a été engagée afin de construire et de partager collectivement une stratégie régionale visant à assurer la pérennité de la filière et à renforcer sa résilience, sa durabilité et sa compétitivité.

Des actions ont d'ores et déjà été lancées notamment en faveur d'une meilleure connaissance des données sur les flux et les marchés destinataires des produits débarqués en région. Le comité régional des pêches a également lancé un 1er appel à manifestation d'intérêt sur la thématique de la formation et de l'attractivité des métiers de la filière pêche dont les lauréats seront financés grâce à la taxe éolienne perçue par le comité.



Logement



Ma prime rénov'



Ce dispositif permet aux propriétaires de bénéficier d'une prime de transition écologique pour effectuer des travaux et dépenses de chauffage, ventilation et isolation thermique de leur logement.

Les travaux doivent permettre un gain énergétique minimal de 2 classes sur le diagnostic de performance énergétique (DPE) du logement.

Dans ce cadre, 22 135 logements ont été financés dans la région (dont 1 070 rénovations d'ampleur soit +53 % en un an) et 87,1 M€ d'aides ont été accordées.

• Construction de nouveaux logements dans le parc social

Plus de 6 300 logements ont été financés, soit 104 % de l'objectif initial de 6 061 logements ainsi qu'une hausse de 23 % par rapport à 2023. rapport à 2023.

• Rénovation énergétique du parc social

1 400 logements financés

Ce dispositif permet de financer la rénovation énergétique et la modification des modes de chauffage et de production d'eau chaude les plus émetteurs des logements du parc social.

Il bénéficie notamment aux organismes d'habitations à loyer modéré pour des travaux de rénovation énergétique permettant l'atteinte au minimum de la classe C du DPE et un gain énergétique de 40 %.

• Amélioration du parc privé

Dans la région, les différents dispositifs de l'agence nationale de l'habitat ont permis le financement d'amélioration pour 7 478 logements (+19 % par rapport à 2023) dont 3 111 logements adaptés au handicap et vieillissement (+33%) et 4 314 logements rénovés énergétiquement, hors prime rénov' (+9%). Pour financer ces dossiers, 146,6 M€ ont été consommés représentant une augmentation de plus de 100 % par rapport à 2023.

Plan logement d'abord :

En 2024, les Pays de la Loire comptent 2 400 places d'intermédiation locative (IML), un dispositif clé pour offrir un accès durable au logement aux personnes en situation de précarité, tout en leur fournissant un accompagnement social.

Dans le cadre du plan Logement d'abord II, 1 100 places supplémentaires seront créées en région d'ici cinq ans. Pour soutenir cette initiative, des professionnels de la captation immobilière ont été recrutés, grâce au financement de l'État.





Sport

2h de sport en plus au collège

36 collèges se sont inscrits dans ce dispositif.

Équipements sportifs

Plus de 8,2 M€ ont été mobilisés en 2024 pour aider les associations sportives et financer la construction et la rénovation des équipements sportifs.

La base de données Data-ES recensant l'ensemble des équipements sportifs de la région a été mise à jour en 2024.



Piste d'athlétisme du stade Jules LADOUMEGUE rénovée à la Roche sur Yon

Vie associative

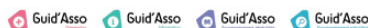
Plus de 100 000 associations actives sont déclarées en Pays de la Loire, regroupant 700 000 bénévoles et 143 000 salariés.

En 2024, l'État a mobilisé 3,14 M€ pour soutenir les projets associatifs et de formation des bénévoles de 1 288 associations.

L'État déploie le label Guid'Asso pour orienter, informer et accompagner toutes les associations du territoire, avec 141 structures labellisées en région à fin 2024.



Guid'Asso vous simplifie la vie associative



Culture

• Accès à la culture

Les soutiens :

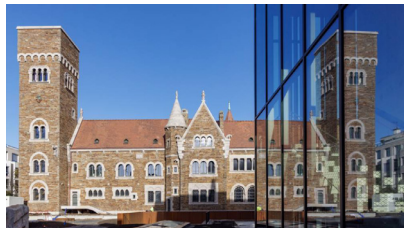
- **20,13M€** pour la création artistique (spectacle vivant, arts plastiques).

- **28,54M€** pour les patrimoines (dont plus de 22M€ pour les monuments historiques).

- **11,37M€** pour la transmission des savoirs et la démocratisation de la culture.

• Soutien à l'investissement

L'année 2024 a marqué l'achèvement de plusieurs chantiers de construction ou de rénovation d'équipements culturels accompagnés par l'État : le musée Dobrée à Nantes, établissement du Conseil départemental de Loire-Atlantique, soutenu à hauteur de 4,57 M€ ; le cinéma Le concorde à La Roche sur Yon, qui a bénéficié d'aides de l'État de 1,3 M€ ; l'atelier de construction de décors du Grand T à Carquefou, financé à hauteur de 1,25 M€ ; ou encore la médiathèque des Landes-Genusson en Vendée, à hauteur de 600 000 €.



• Printemps de la ruralité

Dans le cadre de la grande concertation nationale consacrée à la vie culturelle en milieu rural, intitulée Le Printemps de la ruralité, une consultation des acteurs régionaux a été organisée en par la DRAC, réunissant 160 professionnels de la culture. Issu des différentes contributions régionales, un plan Culture et ruralité a été présenté en juillet 2024, recensant 23 mesures autour de 4 axes. Certaines de ces mesures ont été mises en œuvre dès la fin 2024, telles que « villages en fête », qui permet de soutenir des associations organisant des fêtes locales ou encore des résidences d'artiste dans les territoires ruraux.

• L'Été culturel

Rendez-vous incontournable, l'Été culturel a profité cette année à plus de 71 000 bénéficiaires dont près de 55 000 jeunes de moins de 25 ans. 84 projets d'associations ont été soutenus pour un montant total de 758 000 € : 44 en QPV, 37 en zones rurales. Les JO ont inspiré 36 projets mêlant sport et culture. Le partenariat avec l'Union Nationale des Associations du Tourisme, tête de réseau du tourisme social et solidaire, s'est développé : quatre collectifs d'artistes (danse, arts de la rue, arts visuels) ont été accueillis en résidence dans 11 sites répartis dans 4 départements, auprès de plus de 800 vacanciers.



Accélérer la transition écologique et énergétique

*L'État agit en faveur de la préservation de l'environnement
et du développement équilibré et durable du territoire
régional.*

Le fonds vert pour accélérer la transition écologique dans les territoires



Dans le cadre de l'accompagnement de l'État à l'investissement des collectivités, une enveloppe de 90 M€ de Fonds Vert a été attribuée en Pays de la Loire pour soutenir des projets avec une forte ambition environnementale. 520 dossiers contribuant à la transition écologique ont ainsi été retenus pour favoriser le développement du covoiturage, des mobilités en zones rurales, la prévention des inondations et des incendies, la valorisation des biodéchets...

Trois mesures sont particulièrement plébiscitées. Un tiers des projets accompagnés par le Fonds Vert soutiennent la rénovation thermique des bâtiments publics, dont 55 établissements scolaires. 13 M€ d'aides ont également contribué à la revitalisation de friches et 7 M€ à la renaturation des villes.



Inauguration de l'école Jules Ferry de St Barthélemy d'Anjou (49) après travaux de rénovation énergétique

Soutien aux investissements des collectivités en faveur des mobilités

Avec 70 projets soutenus à hauteur de 10,5 M€ via le fonds vert en 2024, l'État accompagne les collectivités dans leurs projets de développement des mobilités.

Grâce à une nouvelle mesure qui leur est spécifiquement dédiée, les territoires ruraux sont les premiers bénéficiaires du volet mobilités du fonds vert, notamment pour la création de liaisons douces, de pistes cyclables, la mise en place de services de transport à la demande et de mobilités solidaires.

Cette aide bénéficie également aux covoitureurs dans l'ensemble de la région, sous la forme d'une incitation à pratiquer ce mode de déplacement, permettant ainsi de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, afin d'améliorer la qualité de l'air dans les métropoles, le fonds vert participe au financement de la construction d'axes cyclables et de parkings relais à Nantes Métropole et Angers Loire Métropole via la mesure d'accompagnement du déploiement des zones à faibles émissions (ZFE).

Organiser et accompagner la transition des mobilités

- Signature de l'Avenant Mobilités du CPER

L'avenant au contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 relatif aux infrastructures de transport et mobilités a été signé le 27 juin 2024 entre le Préfet de région et la présidente du Conseil régional. Cet avenant concrétise le protocole d'accord signé le 16 novembre 2023. Au total, plus d'un milliard d'euros sera consacré aux infrastructures de mobilités, sur la période 2023-2027, en faveur des déplacements du quotidien sur l'ensemble du territoire régional. Trois quarts des investissements sont dédiés aux transports ferroviaires et collectifs ainsi qu'aux pistes cyclables afin d'accélérer la transition écologique des mobilités.



- Appel à programmes - Territoires cyclables

Cet appel à programmes du Fonds Mobilités Actives lancé en 2023 vise à accompagner dans la durée quelques territoires peu ou moyennement denses pour accélérer la réalisation des itinéraires structurants prévus par leur schéma directeur cyclable. Avec le meilleur résultat à l'échelle nationale, les 3 lauréats des Pays de la Loire ont fait l'objet d'une contractualisation avec l'État, en 2024, pour un montant de 16,7 M€.

- Création de stationnements vélos au Mans

Un nouvel abri vélo à accès contrôlé en gare du Mans a été mis en service. Doté d'une capacité de 100 places dont 12 places réservées aux vélos cargos, cet abri répond à une demande croissante des voyageurs pour des solutions de stationnement sécurisées et pratiques.

La gare du Mans fait partie des 1 133 gares nationales devant être équipées de stationnements sécurisés pour les vélos, selon la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019. En région Pays de la Loire, 70 gares sont équipées d'abris vélos.



Accompagnement des entreprises à la transition écologique

La transition écologique engendre de nouveaux besoins en compétences dans les entreprises. L'État soutient ces démarches d'anticipation, et en a fait la première priorité de l'appel à projets mutations économiques. A ce titre, la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités a mobilisé en 2024 près de 360 000 € pour participer à la sensibilisation des entreprises sur l'articulation entre la transition écologique et les compétences nécessaires en termes de ressources humaines. Il s'agit aussi de permettre aux entreprises de construire une réflexion de changement en s'appuyant sur des experts de la transition écologique, pour construire une feuille de route dédiée, tout en intégrant les enjeux RH à cette transition.

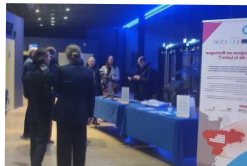
Le Fonds chaleur a permis de financer 149 études et installations d'énergies renouvelables (chaleur fatale, géothermie, solaire thermique, bois-énergie, méthanisation) au profit de collectivités et d'entreprises sur l'ensemble de la région Pays de la Loire, substituant plus de 140 000 MWh d'énergie fossile. 54 M€ ont été mobilisés en 2024.

Protéger la biodiversité et les ressources naturelles

Pacte national en faveur de la haie : Dans le cadre de France Nation Verte et de la planification écologique, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt a ouvert 2 appels à projet pour l'animation des projets en faveur de la haie et les investissements pour la plantation de haies et d'arbres agroforestiers. Cette action s'inscrit dans la démarche globale Pays de la Loire Bocage en lien avec le conseil régional. Ce sont ainsi 49 dossiers d'animation (pour un montant d'aide de plus de 5,3 M€), et 150 dossiers de plantation (pour un montant d'aides de 3,3 M€) qui pourront bénéficier des fonds de la planification écologique déployés par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt.

Planification maritime et de l'éolien en mer

Le premier débat public sur la planification maritime et de l'éolien en mer, « La mer en débat », s'est déroulé du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024. Le public et les acteurs ligériens se sont exprimés sur la place des activités en mer, la protection de l'environnement marin, le positionnement des zones d'éolien en mer. La décision ministérielle du 17 octobre 2024 a acté les suites données par l'État à ce grand débat. Elle identifie une zone prioritaire pour le développement de l'éolien en mer à 2050, positionnée au sud et au large de la région, et des secteurs d'étude pour la protection forte en mer.



Réunion publique « La mer en débat » à Saint-Nazaire (cinéville) – Crédits photos : Systra

Déconstruction et réemploi d'équipements et matériaux

L'État s'est doté, en 2024, d'un marché régional interministériel relatif à des prestations de déconstruction et de réemploi. Outre des objectifs environnementaux, le marché vise également des objectifs d'insertion professionnelle puisqu'il a été réservé à une structure d'insertion. Conclu avec une entreprise spécialiste de la déconstruction sélective, l'État vise l'exemplarité dans la gestion de ses opérations de déconstruction en valorisant au mieux ses déchets de chantier grâce au réemploi ou l'envoi vers les filières les plus appropriées.

Un plan de transformation écologique pour les services de l'État

Il se traduit concrètement par le soutien aux mobilités actives des agents (organisation de formations, accessibilité parking vélos et équipements) et le verdissement de la flotte automobile. Il permet ainsi d'accompagner des mesures en faveur de la sobriété en eau, le traitement des déchets et le renforcement de la biodiversité (création d'une micro-forêt au Mans).

Planification territoriale de la transition écologique

Initiée en mars 2024 en présence du Ministre Christophe Béchu, du Préfet de région, du Secrétaire Général à la Planification Ecologique et de la Présidente du Conseil régional, la Conférence des parties (COP) Pays de la Loire s'est traduite en moins d'une année par la publication de la feuille de route régionale de la Transition Ecologique. Cette feuille de route est le fruit de plusieurs mois de travail intense, co-porté par l'État et le Conseil régional, avec la forte contributions des collectivités et des partenaires économiques, sociaux et associatifs du territoire (plus de 200 participants aux ateliers, retours de 70 % des intercommunalités et de la quasi-totalité des conseils départementaux). A l'issue de cette concertation, 54 actions concrètes, alignées sur les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de préservation de la biodiversité, apparaissent de l'avis collectif comme les plus efficaces, impactantes et réalistes à mettre en œuvre prioritairement dès 2025. Cette feuille de route et ces 54 actions constituent une «boîte-à-outils» de la transition écologique, construite pour que chacun puisse agir, à son échelle, dans son champ de compétences et avec sa capacité d'intervention.



Développement des infrastructures

• Inauguration de la ligne de fret ferroviaire modernisée Château-Gontier (44) / Sablé-sur-Sarthe (72)

L'inauguration des 30 km de voie ferrée entre Sablé-sur-Sarthe et Château-Gontier-sur-Mayenne a eu lieu le 13 septembre 2024, sur le site de la plateforme de transport combiné rail-route de Château-Gontier-sur-Mayenne en présence du Préfet de région. L'État s'est fortement mobilisé avec ses partenaires pour sauver la ligne de fret ferroviaire, essentielle pour la vie économique d'entreprises majeures du territoire. Cet investissement de 26 M€ a été financé par l'État dans le cadre du plan de relance à hauteur de 9 M€. Ce chantier s'inscrit pleinement dans la Conférence des Parties (COP) des Pays de la Loire qui vise à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. La desserte est effective depuis le 5 juin 2024.



• Etudes de modernisation de l'axe Nantes / Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Afin de permettre l'augmentation de l'offre de TER sur l'axe Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie / Pornic, des études cofinancées par l'État, la Région et Nantes Métropole dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2021-2027, ont démarré à l'automne 2024. Elles permettront de moderniser et d'adapter les infrastructures ferroviaires de cette ligne à une fréquence des trains plus élevée pour faciliter les mobilités quotidiennes des habitants et leur qualité de vie.



• Aménagement du périphérique nantais

Les études préalables de l'aménagement du périphérique nantais au niveau du pont de Bellevue ont démarré en octobre 2024. L'aménagement vise à résoudre les problèmes de congestion et améliorer les mobilités du quotidien. Il comprend un nouveau pont sur la Loire, des voies réservées aux transports en commun, des pistes pour les modes doux et des parkings de covoiturage.



Innover et transformer les services publics

En Pays de la Loire, l'État expérimente des solutions pour faciliter le quotidien des ligériens et moderniser l'administration.



Innovet et expérimenter sur les territoires

• Territoires zéro non recours :

Afin de lutter contre le non recours aux droits sociaux, la communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie en Vendée, la ville de Chemillé-en-Anjou en Maine-et-Loire et Redon Agglomération, sont engagés dans une expérimentation de territoires zéro non recours. Soutenue par l'État, ces projets locaux accompagnent la mise en place de la Solidarité à la source qui vise à simplifier l'accès aux prestations sociales.



Signature de la convention «Territoire zéro non recours» avec la ville de Chemillé-en-Anjou

• Réfugiés : le programme « AGIR » se déploie en région

Le programme «AGIR » - Accompagnement global et individualisé des réfugiés - offre un soutien complet aux réfugiés vulnérables.

Il les aide à accéder à un logement autonome et à un emploi.

Lancé en 2023 en Loire-Atlantique et en Vendée, il a été généralisé à tous les départements des Pays-de-la-Loire en 2024.

2 200 réfugiés ont à ce stade bénéficié de cet accompagnement.

194 d'entre eux ont déjà accédé au logement et/ou à l'emploi.



• Structuration des stratégies de recherche et d'innovation des universités ligériennes

La mise en place des Contrats d'Objectifs de Moyens et de Performance dans les universités du territoire avec leur ministère de tutelle (MESR), s'est poursuivie en 2024, dans le but de compléter leur dotation annuelle d'un financement sur 3 ans basé sur la performance et sur des priorités stratégiques partagées.

La stratégie consiste, en partenariat avec le Centre National de la Recherche Scientifique, l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale notamment, à renforcer l'attractivité de la recherche par des financements européens et France 2030.

Améliorer les relations usagers-administration

Le laboratoire d'innovation publique État'LIN a pour mission d'accompagner les services de l'État en Pays de la Loire en matière de transformation publique. Il contribue à améliorer les services publics, les processus et les conditions de vie au travail, en associant les usagers et les citoyens à la transformation de l'action publique.



Pour 2024-2027, État'LIN a défini six axes prioritaires:

1. Placer les usagers au cœur des démarches,
2. Développer la participation citoyenne,
3. Promouvoir l'intraprenariat et le droit à l'erreur,
4. Acculturer les agents aux méthodes d'innovation publique,
5. Ancrer la recherche et la prospective,
6. Enrichir l'offre d'accompagnement et renforcer la visibilité.

En 2024, le Lab' a accompagné une trentaine de projets associant citoyens et usagers.

• L'incubateur de projets

En 2024, État'LIN a lancé sa troisième promotion de l'incubateur de projets. 4 projets lauréats :

- Comment donner à voir au grand public un environnement où biodiversité et activités humaines vont de pair ?
- Comment faire découvrir les parcours métiers de la fonction publique et attirer les talents chez les employeurs publics en Pays de la Loire ?
- Comment faire connaître les politiques publiques relevant de la Direction Départementale des Territoires de la Mayenne, et diffuser les bonnes pratiques contribuant à expliquer l'action de l'État ?
- Comment optimiser la gestion de crise avec les différentes couches de planification ?

Les 7 intrapreneurs seront accompagnés pendant 7 mois par le Lab pour trouver et tester des solutions concrètes permettant de répondre aux problématiques posées.





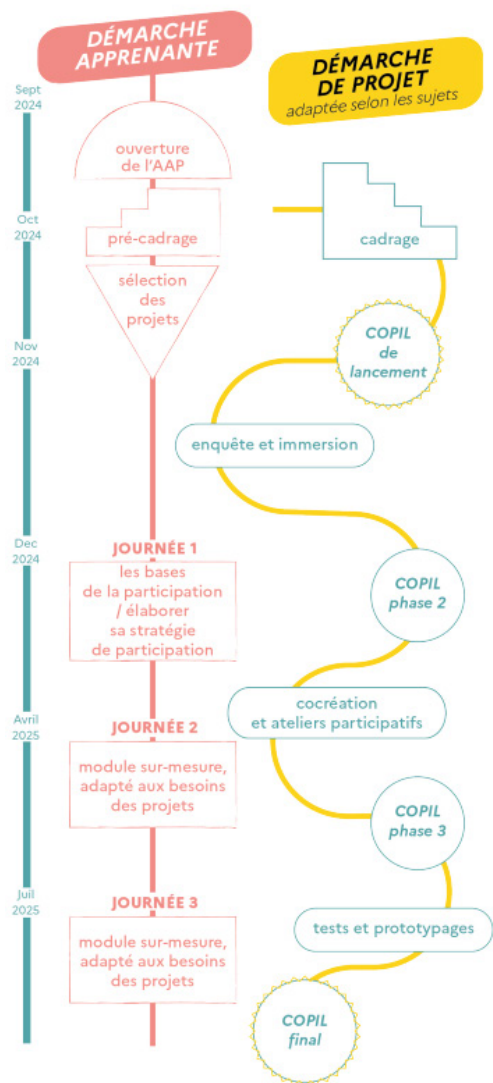
• Participation citoyenne



Le Centre d'appui de la participation citoyenne (CAPC) vise à renforcer les pratiques de participation citoyenne dans l'action publique sur le territoire. Ce programme soutient des projets concrets impliquant les citoyens tout en offrant une démarche apprenante aux agents de l'État et aux collectivités associées.

En plus du de l'accompagnement de Laval sur les Quartiers Politique de la Ville (p.19), deux autres projets ont été sélectionnés à l'occasion de l'appel à projet du CAPC en novembre 2024 et bénéficieront d'un accompagnement et d'une formation action :

- Rupture de parcours et d'accès aux droits des familles monoparentales en milieu rural : comment prendre en compte leur parole pour mieux répondre à leurs besoins ?
- Comment renforcer la participation et la prise en compte de la parole des personnes réfugiées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes qui les concernent ?



Moderniser et transformer les administrations

• Services publics écoresponsable



Obtention pour la PFRA du Label RFAR (relation fournisseurs achats responsables)

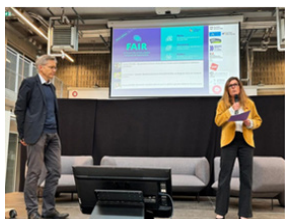
Le label Relations fournisseurs - Achats Responsables a été attribué à la plateforme régionale des achats de l'État le 23 janvier 2024. Adossé à la norme ISO 20400, le label reconnaît l'engagement de l'État pour des relations durables et équilibrées avec les entreprises et pour des achats vertueux en matière sociale, environnementale et économique.

Organisation de la troisième édition du FAIR à Nantes et d'une première édition à Angers

La troisième édition du Forum des Achats Innovants et Responsables (FAIR) s'est tenue le 7 novembre, réunissant les principaux acheteurs publics du territoire et plus de 50 entreprises locales capables de proposer de nouvelles solutions innovantes ou responsables. Cet événement s'inscrit dans la stratégie politique d'achats de l'État au service de la transition écologique, en faveur de l'innovation et du progrès social.

• Schéma directeur de l'immobilier régional (SDIR)

Le Schéma directeur de l'immobilier régional a été présenté par le Préfet de région à la conférence nationale de l'immobilier public le 29 mai 2024. Les membres de cette conférence ont salué la qualité du travail réalisé et insisté sur l'importance de l'atteinte des objectifs d'optimisation des surfaces (cessions, densification), d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et de consolidation de la connaissance du parc (nature des immeubles, consommation de fluides). Sans attendre sa validation formelle, les orientations du SDIR sont d'ores et déjà mises en œuvre en Pays de la Loire. Une première séquence d'appropriation de ce document a été organisée dans chaque département avec les représentants des services occupants, permettant ainsi de partager les objectifs et les orientations sur chaque territoire. Ce document sert de référence à la programmation budgétaire en matière d'immobilier public.



• Enseignement supérieur

Soutien aux équipements structurants

1 850 714€ ont été mobilisés en 2024 pour soutenir la recherche et l'innovation des établissements d'enseignement supérieur du territoire ligérien. Ces subventions ont notamment permis d'acquérir de nouveaux équipements dans le domaine de la santé, comme par exemple le spectromètre pour l'analyse de biomolécules sur le site de Nantes. En matière d'innovation, un dispositif original d'ingénieurs filières a été soutenu afin de structurer l'offre de compétences universitaires en filières d'innovation de manière à rapprocher les entreprises des acteurs de la recherche publique.

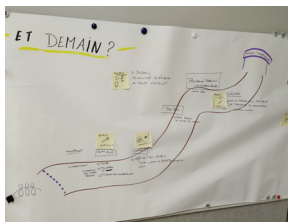
Projet Datacentre

Ce projet mobilise une part importante du contrat de plan État-Région dans le domaine du numérique. Il regroupe plusieurs actions complémentaires pour doter la région d'une infrastructure numérique de qualité pour la recherche. Il a pour ambition de construire un unique mésocentre régional répondant à tous les besoins de la communauté scientifique. La mise en place d'un réseau régional à très haut débit a été réalisée et est d'ores et déjà opérationnelle. Les offres pour la conception et réalisation du datacentre (525 m² de surfaces intérieures) sur le site de La Chantrerie à Nantes ont été analysées. Enfin, un premier financement dédié à l'axe « calcul scientifique » a permis l'acquisition d'équipements de dernière génération.

• L'acculturation à l'innovation publique

En 2024, le réseau des Innov'Acteurs, composé d'une trentaine d'agents, s'est réuni à deux reprises pour travailler sur la feuille de route du réseau, les attentes et les objectifs. Une lettre de mission a ainsi été proposée permettant à chaque Innov'Acteur de s'impliquer dans la diffusion de l'innovation publique au sein des services de l'État.

Les Innov'Acteurs
de la transformation publique
by État/LIN



Par ailleurs, dans le cadre du Mois de l'innovation publique (MIP), plus d'une vingtaine d'événements ont été organisés : webinar sur la participation citoyenne, RETEX sur les accueils, ateliers de facilitation, coup de pouce projet...Au total, ce sont près de 150 agents publics qui ont participé au MIP et ainsi pu découvrir et/ou enrichir leur culture de l'innovation publique.





• Feuille de route RH des services de l'État

Face aux défis d'attractivité, de déconcentration des processus et de simplification des procédures RH, une feuille de route ambitieuse avec des actions concrètes a été mise en œuvre, soutenue par l'implication active du comité des DRH de l'État. Ce dernier a par ailleurs validé en 2024 les productions de 5 groupes de travail, avec trois kits d'outils pratiques. Parmi eux, un kit du recruteur, qui outille de manière concrète avec un vademecum et des fiches de rédaction et de diffusion d'offres d'emploi les managers de l'État. Par ailleurs, la dynamique des comités locaux de l'emploi public, visant à promouvoir l'emploi public, est enclenchée, avec le déploiement en 2024 de ces comités au niveau départemental.

Feuille de route RH de l'Etat en Pays de la Loire



= ateliers du comité des DRH de l'Etat



• Transformation numérique

Montée en compétence des agents

- Comment faire un tableau croisé dynamique avec Libre Office Calc ?
- Comment réapproverser sa messagerie ?
- Qu'est-ce que la data et l'Intelligence Artificielle peuvent faire pour moi ?

Tout au long de l'année, 27 webinaires thématiques ont été proposés aux agents pour développer leurs compétences numériques sur les outils du quotidien.

1 082 agents y ont participé.

Les dossiers papier, demain, j'arrête !

Cette année, les directions régionales et départementales ont dématérialisé 145 démarches avec la plateforme demarches-simplifiees.fr.

Par exemple, en Loire-Atlantique, il est maintenant possible pour les usagers d'adresser une demande de Droit Au Logement Opposable (DALO) directement en ligne. 800 dossiers ont été déposés sur la plateforme entre avril et décembre 2024.

Pour les usagers en difficulté avec le numérique, il est toujours possible d'adresser sa demande par courrier.

• Transformation des méthodes - développement des usages de la donnée pour piloter les politiques publiques

La stratégie de la donnée de l'État en Pays de la Loire s'inscrit dans un processus de transformation des méthodes et des pratiques. Portée par la mission Territoires et Données, cette stratégie repose sur une feuille de route «data» visant à acculturer les agents aux usages des données et à faciliter leur accès, leur partage et leur exploitation.

Elle s'est traduite en 2024 par la mise en oeuvre de :

- 6 webinaires « Trucs et Astuces pour mettre la donnée à mon service » pour partager pratiques et outils ;
- la co-organisation des Géodata Days à Nantes, en septembre 2024, qui a réuni plus de 1400 participants. Ce fut l'occasion d'échanger sur la contribution des données géographiques à la transition écologique et à la transformation numérique ;
- la mise à disposition d'un outil de consolidation des subventions d'investissement de l'État aux différents acteurs (collectivités, entreprises, associations...). Plus de 200 agents pour cette première année ont utilisé la plateforme ;
- le lancement d'un réseau d'experts de la data entre services de l'État et opérateurs en région Pays de la Loire.





Contributeurs



Jérôme Jumel
Agence Régionale de Santé



François Gautier
Commissaire à la lutte contre la pauvreté



Sandrine Sellier-Richez
Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest



Anne Gérard
Direction Régionale des Affaires Culturelles



Annick Baile
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt



Anne Beauval
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



Jérôme Giudicelli
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



Claude Girault
Direction Régionale des Finances Publiques



Katia Béguin
Rectrice



Alexandre Magnant
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Direction de la publication : Fabrice Rigoulet-Roze, Préfet de la région Pays de la Loire

Rédaction et réalisation : Secrétariat général pour les affaires régionales des Pays de la Loire

Crédits photo : SGAR, SRCI, DREAL, DREETS, DRAC, Rectorat, DRAJES, DRAAF, DIRM NAMO

ISSN : 2497-255X

